



Le Dominiquois

Journal mensuel de Saint-Dominique

SOMMAIRE

Municipalité de Saint-Dominique.....p. 2
 Meubles Bernard Tanguay.....p. 3
 Procès-verbal (résumé).....p. 4
 Avis public.....p. 5 et 6
 Règlementation arrosage.....p. 7
 Chronique historique.....p. 8 et 9
 Parrainage civique.....p. 10
 SARCA.....p. 11
 Bibliothèque.....p. 12
 Place aux citoyens.....p. 12
 Règlementation piscine.....p. 13
 Boîte aux casse-têtes.....p. 14
 Activité biblio.....p. 15
 Régie des déchets.....p. 16
 Nos professionnels.....p. 17 à 19
 Fête Familiale - Remerciements.....p. 20

Tous vos articles
 devront nous parvenir pour
le premier jour de chaque mois
avant 11 h
 par courriel au
recep@st-dominique.ca

CINÉMA EN PLEIN AIR

MARDI 16 AOÛT

Ouverture du site à partir de 17h00

Le Mec n Cheeze



Popcorn



Feu et jeu gonflable



Le film débutera à la tombée de la nuit vers 20 h 15
APPORTEZ VOTRE CHAISE ET VOS BREUVAGES

DANS LE PARC DU 548 RUE SAINT-DOMINIQUE
INFO: WWW.ST-DOMINIQUE.CA



DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS POUR LA MARCHÉ DES COULEURS

INFO: LOISIRS@ST-DOMINIQUE.CA



Maire



Hugo MC DERMOTT

District n° 1



Lydia RICHER

District n° 2



Stéphanie LAMBERT

District n° 3



Irène DROUIN DUBREUIL

District n° 4



Jean-François MORIN

District n° 5



Lise BACHAND

District n° 6



Mélissa LUSSIER

Administration

450 774-9939

Adjointe administrative

Geneviève Phaneuf poste 7

Adjointe à la direction

Catherine Matte-Perreault poste 0

Service d'inspection

Eddy Perez poste 2

(Disponible les lundis, mardis et jeudis)

Directrice générale et greffière-trésorière

Christine Massé

Coordonnatrice aux finances

Patricia Gagné poste 4

Coordonnateur aux travaux publics et ressources matérielles et Directeur général adjoint

François Daudelin

Coordonnatrice des loisirs département culturel

Fanny St-Jean poste 6

Coordonnatrice des loisirs

Valérie Lauzon poste 5

Services publics

Service d'urgence 9 11

Bibliothèque Saint-Dominique 450 771-0256

Fabrique Saint-Dominique 450 773-0233

École de la Rocade 450 773-7223

SPAD (Société protectrice des animaux de Drummond) 1 855-472-5700

Contrôle animalier

AVIS AUX ORGANISMES

Nous vous rappelons qu'une page vous est réservée.

Veillez donc nous faire parvenir vos articles le ou **avant le premier jour du mois, 11 h.**

Coordonnées

Bureau municipal : 1199, rue Principale, Saint-Dominique (Québec) J0H 1L0

Téléphone : 450 774-9939 • www.st-dominique.ca

Heures d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h



La Municipalité tient à vous aviser qu'elle ne se tient pas responsable des erreurs pouvant s'être glissées dans des textes reçus en format pdf qui lui sont fournis par nos organismes, comités et/ou associations externes.



*Venez
profiter
de nos
rabais!*

ENTREPRISE FAMILIALE

PRODUITS DE QUALITÉ



**MEUBLES
BERNARD TANGUAY**

meublesbernardtanguay.com / 450-773-0785





Veillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.st-dominique.ca sous la rubrique Conseil municipal ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DOMINIQUE, TENUE LE 5 JUILLET 2022, À 20 H.

CONSEIL

- > D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2022
- > Le Conseil municipal approuve les salaires payés au montant de 58 824,61 \$ ainsi que les comptes payés au montant de 310 490,93 \$.
- > Le Conseil municipal approuve la modification du calendrier des séances du conseil en raison de la séance qui se tiendra le lundi 22 août à 20h00.
- > Le Conseil municipal accorde la demande de dérogation mineure 2022-05 pour l'implantation d'un bâtiment accessoire situé 1509, 7^e Rang, (lot 2 211 175).
- > Le Conseil municipal autorise la création du poste de greffière-adjointe.
- > Le Conseil municipal acquiesce de nommer monsieur Kevin Winter comme chef d'équipe aux travaux publics.
- > Le Conseil municipal mandate la firme Nordikeau afin d'effectuer une étude de capacité des infrastructures municipales.
- > Le Conseil municipal autorise la démolition de la résidence et du hangar situés au 455, rue Boucher (lot 4 609 002).
- > Le Conseil municipal autorise la démolition d'un immeuble situé au 1233-1235, rue Principale (lot 2 211 350).

LÉGISLATION

- > Adoption du Règlement 2022-386 amendant le Règlement 2017-324 intitulé Règlement de zonage, afin d'autoriser la classe d'usage industrie artisanale I-1 dans la zone m-4 ainsi que de modifier le nombre maximal de logements autorisés pour les projets intégrés dans les zones m-7 et m-13.
- > Le Conseil souhaite entreprendre une procédure de modification au Règlement de zonage 2017-324 afin d'augmenter la superficie des kiosques agricoles.

Sous réserve du libellé final lors de l'adoption du procès-verbal par le Conseil.

Prendre note que le procès-verbal d'une séance n'est adopté qu'à la séance suivante du Conseil. Conséquemment, le procès-verbal n'est disponible en ligne que lors de son adoption.

**LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL
SE TIENDRA LE LUNDI 22 AOÛT À 20 H,
DANS LA SALLE DU CONSEIL
SITUÉE À L'HÔTEL DE VILLE AU
1199, RUE PRINCIPALE.**



AVIS PUBLIC

ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER 2022 DES SÉANCES DU CONSEIL

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et Greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Dominique, que lors de la séance régulière tenue le 5 juillet 2022, le Conseil municipal a adopté, conformément aux dispositions de l'article 148 du *Code municipal du Québec*, la résolution numéro 2022-119 établissant le calendrier 2022 relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022, qui se tiendront le mardi à l'exception de la séance du lundi 22 août. Cependant toutes les séances débuteront à 20 h.

Soit :

• 11 janvier	• 1er février
• 1er mars	• 5 avril
• 3 mai	• 7 juin
• 5 juillet	• Lundi le 22 août
• 6 septembre	• 4 octobre
• 1er novembre	• 6 décembre

Donné à Saint-Dominique, ce 6 juillet 2022.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,
Christine Massé



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS :

- **Règlement 2022-381 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble**
- **Règlement 2022-382 amendant le règlement 2017-324 intitulé règlement de zonage, afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé, concernant la gestion de la fonction commerciale**
- **Règlement 2022-383, amendant le règlement 2017-323 intitulé Plan d'urbanisme, afin d'assurer la concordance au Schéma d'aménagement révisé, concernant la gestion de la fonction commerciale**
- **Règlement 2022-385 portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Dominique, que le conseil municipal a adopté les règlements mentionnés en rubrique.

Ces règlements sont réputés conformes au Schéma d'aménagement révisé et aux dispositions complémentaires de la MRC des Maskoutains et chacun de ces règlements a fait l'objet d'un certificat de conformité.


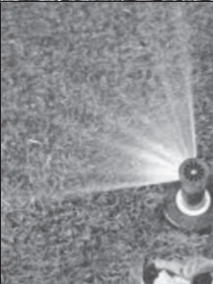


Toute personne intéressée à prendre connaissance desdits règlements peut communiquer avec le bureau municipal ou en prendre connaissance sur le site internet de la municipalité dans la section à cet effet.

Donné à Saint-Dominique, ce 5 juillet 2022.

La directrice générale et greffière-trésorière,
Christine Massé



CITOYENS DE SAINT-DOMINIQUE BRANCHÉS À L'AQUEDUC

Horaire d'utilisation extérieure de l'eau potable	Heures	# Civiques pairs	# Civiques impairs
ARROSAGE DE PELOUSE, JARDINS, FLEURS, ARBRES ET AUTRES VÉGÉTAUX			
Arrosage mécanique		1x par jour	Jours pairs jours impairs
Système de gicleurs avec contrôle électronique		Minuit à 3 h 19 h à 22 h	
Arrosage manuel à l'aide d'un contenant (Capacité max 40 litres)		Autorisé en tout temps	
Arrosage manuel à l'aide d'un tourniquet ou autre dispositif similaire		19 h à 22 h	
Nouvelle plantation, tourbage ou ensemencement. Permis obligatoires au cout de 20\$	Autorisé en tout temps Pendant 15 jours consécutifs AVEC LE PERMIS : <i>Disponible en ligne, section nous joindre / Requête et permis</i>		
LAVAGE DE VÉHICULES			
Lundi au vendredi	8 h à 19 h	Jours pairs	Jours impairs
Samedi et dimanche	8 h à 19 h	Pour tous	
Lavage à la main à l'aide d'un contenant	En tout temps		



Les débuts de Saint-Dominique

Voici la première d'une série de chroniques qui auront pour but de faire revivre l'histoire de votre village. Ce mois-ci, il est question des tous premiers habitants à s'installer sur le territoire de Saint-Dominique. Je profite de ce premier rendez-vous pour solliciter votre aide. Si vous avez des photos anciennes du village ou si vous désirez nous proposer un sujet, nous sommes preneurs! Vous n'avez qu'à communiquer avec moi par courriel. Nous cherchons également un titre pour cette chronique. Que nous suggérez-vous?

Saint-Dominique est érigé en paroisse le 26 mars 1833, il y aura 190 ans l'an prochain. Son territoire fait partie de la seigneurie de Maska (Saint-Hyacinthe) concédée en 1748 au marquis François-Pierre de Rigaud de Vaudreuil par le roi Louis XV. Rigaud de Vaudreuil ne s'installera jamais sur sa concession. Il préfère la vendre à Jacques-Hyacinthe Delorme. Lorsque ce dernier meurt en 1778, son fils Hyacinthe-Marie, encore mineur, hérite de la seigneurie. C'est sous sa gouvernance que des colons se voient attribués des lots situés sur l'actuel territoire de Saint-Dominique. Évidemment, obtenir un lot n'est pas tout. Il faut encore le défricher. Dans cette région, la forêt est dense et la tâche peut paraître décourageante. Plusieurs lots sont donc attribués mais pas immédiatement exploités. Drôle d'idée d'acheter un lot sans le défricher, me direz-vous. D'abord, certains propriétaires achètent des terres dans le but d'y établir éventuellement leurs enfants. D'autres encore, désirent simplement faire de la spéculation en espérant revendre la terre plus chère quelques années plus tard. On pouvait également n'acheter une terre que pour s'assurer d'une bonne quantité de bois de chauffage sans avoir l'intention de s'y établir vraiment.

C'est ainsi qu'entre 1800 et 1825, peu de concessionnaires s'installent sur leurs terres situées sur le rang double de Saint-Dominique. En passant, savez-vous pourquoi ce nom a été donné au rang et plus tard au village? Il semble qu'il ait été choisi par Hyacinthe-Marie Delorme pour rendre hommage à son neveu et coseigneur, Pierre-Dominique Debartzch. Une dispute entre les deux hommes, survenue en 1811, explique le fait que Delorme, mort sans enfant en 1814, lègue sa seigneurie à son cousin, Jean Dessaulles, plutôt qu'à son neveu. Parmi les exemples célèbres de spéculateurs, mentionnons André-Augustin Papineau, le frère du chef des Patriotes, Louis-Joseph. Papineau achète de son beau-frère Jean Dessaulles une concession située sur le neuvième rang de Saint-Dominique en 1827. Il n'y met jamais les pieds et la revend avec profit quinze ans plus tard.

La tradition veut que le premier habitant du territoire de Saint-Dominique soit un certain Michel Patenaude que le seigneur Hyacinthe-Marie Delorme aurait installé à ses frais à la Carrière. Il lui donne comme mission d'accueillir et renseigner les visiteurs et de les encourager à prendre des terres en concession. Michel Patenaude meurt à Saint-Dominique le 17 avril 1860 à l'âge de 95 ans. C'est Patenaude qui a exploité le premier fourneau à chaux de la carrière.

L'illustration présente la vente d'une concession datant de 1794. Bien que ne concernant pas une terre de Saint-Dominique, elle est en tous points semblable aux documents de vente de concessions utilisés durant l'administration de Hyacinthe-Marie Delorme. Elle provient des archives du Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe, Fonds CH479, CSE7.

Martin Ostiguy, agent de recherche et diffusion au Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe.

Pour m'écrire : martin.ostiguy@histoiredemaska.com



PARDEVANT les NOTAIRES PUBLICS de la Province
du Bas Canada, souffignés, Residant au village St Hyacinthe et temoins enfin nommés
FUT PRESENT Monsieur Hyacinthe marie de la me esqrs.
Seigneur et Propriétaire de la Seigneurie St Hyacinthe
Residant en son manoir en la susdite dite Seigneurie

Lequel a baillé et concédé à titre de Cens et Rentes foncières, Seigneuriales et non
rachetables, promet garantir de tous troubles et empêchemens généralement quelcon-
ques à Jean Lagoune Marchand colporteur de la ville de quebec
au present et acceptant preneur et venant audit titre une
terre et concession de 29 1/2 situés dans la Seigneurie
St Hyacinthe de trois arpens de front sur trente de
profondeur plus ou moins prenant pardevant
à la rivière Yamaska en profondeur aux terres non
concedés d'un côté par St. Carpentier d'autre côté à
gens inconnus

ainsi qu'il est plus amplement désigné au Procès Verbal de l'Arpenteur M. *de la*
Porter en date du 25^e jour de *juin* 17*est*, telle que la dite terre s'é-
tend, poursuit et comporte, que le dit preneur di *t* bien favoir et connoitre, et en est
content et satisfait.

Cette concession ainsi faite à la charge par le dit preneur *de* hoirs et ayant cause
de payer au *onze* novembre
tous les ans à perpétuité, à commencer à payer au *onze* novembre prochain
tant qu'il sera possesseur et détenteur de la dite terre ou de partie
d'icelle au Seigneur de la dite Seigneurie, ou à son receveur porteur au lieu de sa recette
qu'il lui plaira indiquer *deux* fols de cens, et un *fol* par chaque arpent de ter-
re en superficie argent courant, et un *denier* de bled froment, sec, net, loyal
et marchand par chaque vingt arpents de terre en superficie pour tous cens et rentes, les
dits cens portants profit de Lots et ventes, défaut, saisine et amende quand le cas y écher-
ra; en outre à la charge de mettre en valeur la dite terre, y tenir ou faire tenir feu et
lieu d'huy en un an, donner du découvert à ses voisins lorsqu'ils en demanderont



**PARRAINAGE
CIVIQUE**
DES MRC D'ACTON ET
DES MASKOUTAINS

**Recherche actuellement 13 personnes
bénévoles de la région pour devenir parrains
ou marraines et ainsi faire la différence pour
une personne vivant avec une incapacité.**

**Venez créer des liens et partager
des intérêts communs avec votre filleul et
ainsi briser son isolement et favoriser
sa participation sociale.**

**Le parrainage civique, c'est un mouvement
qui nous mène tous sur le chemin du plein potentiel!**

**Pour en savoir plus : 450 774-8758
Parrainagecivique.org**

Suivez-nous sur Facebook et Instagram!

**Travaillons tous ensemble pour
une monde d'inclusion!**



L'HORTICULTURE ET L'AGRICULTURE



En été, plusieurs personnes trouvent leur bonheur en travaillant dans la terre, en s'occupant de leurs fleurs et de leur potager. Cet intérêt m'est souvent mentionné en rencontre par des clientes et clients qui souhaitent en connaître davantage sur les professions et formations liées à l'agriculture et à l'horticulture.

À cet égard, les citoyens de la MRC des Maskoutains sont chanceux d'habiter dans cette région qui constitue une technopole agroalimentaire. Une technopole est un centre urbain disposant de structures de recherche et d'enseignement technique, ainsi que des industries de pointe. À ce titre, nous retrouvons notamment la seule faculté de médecine vétérinaire francophone au Québec. L'Institut de technologie agroalimentaire est également présent, et offre plusieurs formations techniques intéressantes pour les amoureux de la nature.

Du côté de la formation professionnelle, l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe (EPSH) offre une variété de programmes dans ce secteur. On y retrouve : grandes cultures, horticulture et jardinerie, production animale, production horticole, réalisation d'aménagement paysager et lancement d'une entreprise agricole. Ces formations sont d'une durée variant de 1035 à 1335 heures.

Que ce soit en vue d'un retour aux études dans l'un de ces programmes ou pour explorer vos intérêts et compétences, il est possible de bénéficier gratuitement de l'accompagnement d'une conseillère en information scolaire et professionnelle, et ce, dans chaque municipalité de la MRC. Ce projet est mis en œuvre grâce à un partenariat entre la MRC des Maskoutains et le Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH). Les services sont offerts durant toute la saison estivale. Profitez-en!

Audrey Gatineau, conseillère en information scolaire et professionnelle

audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca • 450 773-8401, poste 6731



Audrey Gatineau Pro



SARCA

**Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe**

Québec



➤ HORAIRE BIBLIOTHÈQUE



BIBLIOTHÈQUE

*Horaires
d'été*

➔ DÈS LE 4 JUILLET

Lundi : 9h à 15h • Mardi : 13h à 20h
Mercredi : 9h à 15h • Jeudi : 13h à 20h
Vendredi de 9h à 15h

➤ PLACE À NOS CITOYENS



Vous cherchez une sortie à faire avec votre famille, pourquoi ne pas aller visiter le symposium "**Couleurs urbaines**"?

La dominiquoise,
Madame Karine Sirois
exposera ses œuvres au
Parc Miner à Granby
le 29, 30 et 31 juillet 2022.



www.couleursurbaines.org



MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENIELLES

Fin des droits acquis pour les piscines construites avant le 1^{er} novembre 2010

Pour faire suite à une recommandation formulée par plusieurs coroners, le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles s'appliquera dorénavant aux installations datant d'avant le 1^{er} novembre 2010. Par conséquent, tous les propriétaires des piscines visées devront être munie d'une enceinte en conformité avec le présent règlement.

Nouvelle règle pour les piscines dotées d'un plongeur

Toute nouvelle piscine dotée d'un plongeur devra être conforme à la norme BNQ 9461-100. Cette norme s'applique aux plongeurs acquis et installés à compter du 1^{er} juillet 2021. Les piscines en attente de l'installation de plongeurs acquis avant le 1^{er} juillet 2021 et dont l'installation est prévue avant le 30 septembre 2021 sont exceptés.

Nouvelle règle en matière de contrôle de l'accès aux piscines

À compter du 1^{er} juillet, pour toutes nouvelles piscines :

- > Les clôtures en mailles de chaînes dont la largeur est de plus de 30 mm devront être lattées;
- > Aucune structure ni aucun équipement fixe susceptible d'être utilisé pour grimper par-dessus la paroi d'une piscine ou l'enceinte ne devra être installé à moins de 1,00 mètre de celle-ci;
- > Aucune fenêtre à moins de 1,00 mètre de distance d'une piscine ou d'une enceinte, à condition d'être à une hauteur minimale de 3,00 mètres du sol ou que son ouverture maximale soit limité à 10 centimètres.

Assouplissements aux règles actuelles

Il sera possible d'installer le loquet d'une porte du côté extérieur d'une enceinte s'il se situe à une hauteur minimale de 1,50 mètre par rapport au sol.

**Pour plus d'informations, n'hésitez pas communiquer avec
Eddy Perez, inspecteur en bâtiment, au 450-774-9939 poste 222
ou l'adresse courriel suivante : urba@st-dominique.ca**





Boîte aux casse-têtes

**Une boîte sera mise à votre disposition à la bibliothèque.
Venez faire un échange de casse-tête!**



**Je donne un casse-tête et je laisse
un casse-tête dans la boîte!**

Des casse-têtes pour les enfants et pour les adultes

La boîte sera accessible dès le 5 juillet

À votre nouvelle bibliothèque



Bougeons à la bibli

Sous le thème des contes fantastiques

Pour les enfants de 2 à 5 ans

C'EST GRATUIT

- **Mercredi 20 juillet 10 h**

**Petit atelier ludique: Yoga, animation, bricolage
(Prévoir environ 45 minutes ou selon le niveau
d'attention des enfants)**

Inscription par courriel jusqu'au 13 juillet :

culture@st-dominique.ca

Places limitées



À votre nouvelle bibliothèque



Début juillet
le même jour que votre collecte de déchets

Collecte des encombrants

Consultez votre calendrier !

Saviez-vous que ...

Les encombrants collectés prennent malheureusement la direction de l'enfouissement ?

Favorisez le réemploi ...

En offrant vos encombrants à des organismes ou en les affichant sur des sites de revente.

Favorisez le recyclage et la valorisation ...

En déposant vos encombrants dans un écocentre !



Aide-mémoire

Encombrants acceptés:

Table, chaise, sofa, bureau, lit, cuisinière, laveuse, sècheuse, toilette, évier, gros jouet, équipement sportif volumineux, tapis attachés, etc., déposés en bordure de rue de façon ordonnée.

Matières refusées:

Résidus dangereux, appareils de réfrigération, pièces de véhicules, pneus, matériaux de construction, amas de petits rebuts, résidus agricoles, pierre, béton, céramique, boîtes de carton, etc.

Calendrier des collectes et
liste plus exhaustive sur le site de la Régie



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains
www.riam.quebec
450 774-2350





**COPIE
DU CENTRE-VILLE**
INFOGRAPHIE • WEB • IMPRIMERIE
450 773-5877



Industries D.
Dany Labonté
Tables hydrauliques industrielles
Équipements de lavage sur mesure
Conception et fabrication
Ingénierie

Dany Labonté
dan.lab@idlltee.com

Tél.: 450.771.2202
Cell.: 450.278.0147 - Fax : 450.773.2046
1178, Lussier, St-Dominique (Québec) Canada J0H 1L0



www.coopauxpetitssoins.com
450 771-0605

aîné(e)s
 proches-aidant(e)s
 être deux
 jeunes familles...

Nouveau

Services d'aide à domicile
Tarifs réduits grâce au PEFSAD
(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)

Béton Mobile DALPÉ inc.
953 7e Rang, St-Dominique, Qué J0H 1L0
(450) 773-6682

www.betonmobiledalpe.com
Béton livré au compteur !

Clinique d'Orthothérapie Serge Arpin

- Massothérapie
- Kinésithérapie
- Orthothérapie

450 774-7601

418, rue Girouard
Saint-Dominique (Québec) J0H 1L0

Membre
Réseau des
massothérapeutes
professionnels
du Québec

Rénovations J.G. Daudelin inc.

Jean-Guy Daudelin
R.N.O. 2204-2004-20

C 450 278.7551
657, 7^e rang
C.P. 430
Saint-Dominique
Québec J0H 1L0

POMPAGE St-Pie

- Service de vacuum
- Nettoyage pluvial et fosses septiques
- Curage par hydropression de tuyaux
- Inspection de conduits sous-terrain par télécaméra
- Vente de drains et ponceaux 6 à 96 pouces
- Dépositaire Ecoflo
- Vente Bionest
- Vente de fosse septique
- Drainage
- Service d'ingénieur

Ecoflo® HYDRO-KINETIC® **BIONEST**
Installation septique écologique Incorporé à l'environnement™

450 772-5525 • 450 772-5500
1757, Haut Rivière Nord, Saint-Pie



DONALD BERGERON
Services financiers Donald Bergeron Inc.
Conseiller en sécurité financière
Représentant en épargne collective
www.donaldbergeron.ca
SF : 1 866 798-2948

SFL Gestion de patrimoine
Partenaire de Desjardins
29, rue du Couvent, Saint-Simon, QC J0H 1Y0
T : 450 798-2948 | F : 450 798-2566
www.sfl.com



Partenaire de Desjardins

La marque Desjardins est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisée sous licence. SFL est un nom d'affaires de Desjardins Sécurité financière Investissements Inc., un cabinet de services financiers.



Jean et Nathalie

- Travaux à forfait
- Vente de foin et paille

STE-ROSALIE FARM
450-278-4410 fermegillal@outlook.com

Accèspharma
chez Walmart

Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire

> Livraison gratuite dans votre secteur



5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 2H6
T 450 796-4006 • F 450 796-4010
pharmacie.jrichard@accespharma.ca
www.accespharma.ca



**Soudure
Maskoutaine**

Daniel Beauregard, propriétaire

Tél./Fax: 450-774-2483
845, Principale, Saint-Dominique Qc J0H 1L0

**La
Boustifaille**
traiteur



1040, rue Principale, Saint-Dominique (Qc) J0H 1L0
T. 450.774.3535 | F. 450.768.5486



MÉNARD
DEPUIS 1911

Pain canadien - Fèves au lard - Pâtisseries françaises - Beignes
Chocolat belge - Gâteaux d'anniversaire - Méchoui

1206 rue Principale, Saint-Dominique. 450-773-3735
@ boul.menard@hotmail.com f. Boulangerie Ménard

Plomberie - chauffage
POULIOT
Mécanique de procédé

COMMERCIAL AGRICOLE INDUSTRIEL

Entreprise située à Saint-Dominique !
admin@pouliotpm.com | pouliotpm.com
450-793-2020 | 450-278-8343

- INSPECTION ET LOCALISATION PAR CAMÉRA
- PLANCHER CHAUFFANT
- AÉROTHERME
- GAZ NATUREL ET PROPANE
- CHAUFFAGE VAPEUR, RADIANT
- MAINTENANCE INDUSTRIELLE

**Proprio
Direct**
AGENCE IMMOBILIÈRE

**À vendre par
le proprio
...et son courtier!**



**Michèle
Sansoucy**

Courtier immobilier
résidentiel

450 779-8465
msansoucy@propiodirect.com

AspirateurFR
RÉSIDENTIEL · COMMERCIAL · INDUSTRIEL
SERVICE À DOMICILE

DÉPOSITAIRE **DRAINVAC** **MIVAC** *Johnny VAC*

www.aspirateurfr.com
450 502-7349
info@aspirateurfr.com 

RBQ: 5729-5388-01

LES CARRIÈRES DE
ST dominique LITEE

CLAUDE DUPUIS
Directeur général

BÉTON • BÉTON BCR • PIERRE CONCASSÉ • SABLE • CHAUX

700, rue Principale
Saint-Dominique (Québec)
J0H 1L0
claude.dupuis@carrieresstdominique.com

Bur.: 450 774-2591 poste 243
Sans frais : 1 888 774-2591
Cell.: 450 888-1110
Fax: 450 773-9447

Detaillant autorisé
SERRUPRO



Centre de
Rénovation
A.L.

2740, Boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe (QC) J2R 1P8

T 450 778-2200
T 450 773-3408 | F 450 773-9753

RBQ 2310-0340-16



ALIMENTS CRUS POUR CHIENS & CHATS

COMPLET - SANS PRÉPARATION
100% NATUREL

Permis MAPAQ • Certifiés HACCP • Normes A.A.F.C.O.

LIVRAISON GRATUITE



Distributeur des
**ALIMENTS CRUS
GRENIER**

Pour la région de St-Hyacinthe
514 776-9396
312, Bas de la rivière, Saint-Pie J0H 1W0

LES ENTREPRISES
VINCENT HOULE

EXCAVATION • LOCATION

846, route 137 Nord,
Sainte-Cécile-de-Milton (Québec) J0E 2C0
450 502-9797
entvincenthoule@outlook.com

- EXCAVATION résidentielle et commerciale
- DÉMOLITION
- TRANSPORT de tout genre
Canada, Ontario, États-Unis
- TRANSPORT HORS NORME "Over Size"

**18 JUIN
2022**

SAINT-DOMINIQUE EN FÊTE ENCORE UNE FOIS MERCI



**AUX POMPIERS
AUX BÉNÉVOLES
À L'ÉQUIPE DE LA VOIRIE
AU COMITÉ DE LA CAFÉTERIA
AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX
AUX FOURNISSEURS ET FOODTRUCKS
AU DÉPUTÉ FÉDÉRAL SIMON-PIERRE SAVARD-TREMBLAY**